



FONTENAY-TRESIGNY

ARRÊTÉ DU MAIRE **N° 2023-122**

PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR NETTOYAGE DES TOITURES, GOUTTIÈRES & FAÇADES RUE BERTAUX

Le Maire de la Commune de Fontenay-Trésigny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R. 411-3, R. 411-21-1 et R. 417-10 II 10°,

Vu le règlement communal de voirie,

Vu la demande, en date du 12 avril 2023, de Monsieur Aurélien MAYER, représentant la société **MAGIK'LIN** sise 110 rue Bertaux, 77610 FONTENAY-TRÉSIGNY, et qui doit intervenir sur le domaine public pour le nettoyage des toitures, gouttières et façades, **rue Bertaux,**

Considérant la nécessité d'interdire le stationnement des véhicules pour permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité,

ARRÊTE

Article 1 : La société **MAGIK'LIN** est autorisée à occuper le domaine public pour effectuer le nettoyage des toitures, gouttières et façades au droit du n° 35 rue Bertaux.

Le stationnement sera interdit au droit des 32, 34, 36 & 38/40 rue Bertaux.

Article 2 : La présente autorisation est valable **le vendredi 2 juin 2023.**

Article 3 : La société **MAGIK'LIN** sera tenue d'informer les riverains de la gêne qu'occasionneront les travaux.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun, sis 43 avenue du Général de Gaulle case postale 8630 77008 Melun Cedex, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur des services techniques et les agents de police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée et adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rozay-en-Brie,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Intervention de Fontenay-Trésigny,
- Les Agents de la Police Municipale,
- La société **MAGIK'LIN**, (✉ magiklin77@gmail.com),
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.

Fait à Fontenay-Trésigny,
le 13 avril 2023



Le Maire,
Patrick ROSSILLI